

CORPS EN ÉPROUVETTES

*Génétique au service du droit,
de la propriété
et de la famille*

Les rapports de domination, comme il était déjà dit plus de mille fois, mutent en fonction des besoins du jour, ceux des dominants mais aussi des dominés. On pense toujours à La Boétie lorsqu'on dit que nulle forme de domination ne saurait exister si elle n'était pas cautionnée par le consensus social plus ou moins fluctuant. En conséquence, nous sommes convaincus que la mainmise sur le corps humain, dans le cas de ce qu'on appelle la Procréation Médicalement Assistée ou la PMA, est *aussi* un résultat des revendications désormais possibles et même cautionnées par le marais de domination et d'exploitation dans lequel on vit, quoiqu'elles pouvaient bien provoquer une bonne tarte il y a quelques décennies à peine. Mais nous ne sommes pas de ceux qui vont pleurnicher de la décadence de l'idée du progrès - cette doctrine de paresseux, comme disait Baudelaire.

DROIT NATUREL CONTRE INJUSTICE DE LA NATURE

Quelles sont ces revendications ? Dans le cas de la PMA, il s'agit du *droit* d'avoir un enfant pour ceux et celles qui n'en ont pas la possibilité physique. Mais que veut dire ce droit, en l'occurrence d'avoir un enfant, quand il s'agit des corps qui ne peuvent pas engendrer, que ce soit un couple homosexuel ou stérile pour une raison ou une autre ? Est-ce qu'il s'agit d'un droit qui corrigerait les injustices de la nature ? *Naît-on avec un cahier des charges à revendiquer, un dû « naturel » à réclamer, y compris le droit-à-la-procréation ?*

Comme il est clair pour quiconque à un moment de sa vie s'est décidé de désertir son genre, si la nature veut nous enfermer dans nos corps, vaut mieux aller contre la nature. Pour éviter toute ambiguïté : nous n'avons rien à voir avec les crétins du 16^e arrondissement de Paris et tous les autres qui souhaitent anéantir la vie en défendant la famille et les traditions, choses en apparence si fragiles qu'elles peuvent être ébranlées par une seule image de deux personnes faisant l'amour, pourvu qu'elles partagent le plus bas dénominateur commun de leur sexe. Grâce à la confusion ambiante, on se sent quand-même obligés de réaffirmer que la nature ne proscrit ni qui il serait légitime d'aimer, ni quelle combinaison des organes génitaux ferait de meilleurs parents. Et même si elle le proscrivait...

Le droit est une volonté cherchant approbation et sanctification par l'État, et s'accompagne d'un profond sentiment de privation lorsque cette approbation est refusée.

Pourtant, nous affirmons également que chercher des façons de dépasser les limites de nos corps n'est pas

synonyme de prétendre aux droits dont on croit d'avoir été privés. Revendiquer un droit, c'est mendier auprès de l'État que nos volontés soient intégrées dans la logique de domination et d'exploitation. Car le problème, ce n'est pas seulement *qui* octroie les droits (quoique c'est toujours l'État, sans exception), mais aussi dans quelle logique. Dans le cas de la PMA, on revendique le droit d'engendrer malgré les limites de nos corps, et pour ce faire on appelle l'État et la science au secours.

Cependant, comme Sylvia Federici le souligne justement¹, ledit droit à transmettre ses gènes, intégré au monde de domination et d'exploitation, se traduit en nouvelles formes de domination et d'exploitation. Ainsi une des pratiques de la PMA, la gestation pour autrui ou la GPA, est essentiellement un louage de ventres des femmes, extrêmement pauvres pour la plupart, car ce sont essentiellement elles qui servent ceux et celles qui peuvent payer leur reproduction à distance. Reproduction judicieusement réclamée au nom des *droits* des individus à enfanter, et qui se traduit à l'autre bout du monde par une *injonction* à accoucher. Comme quoi, pour certaines, rien n'a changé quant au destin attribué à leur corps par l'impératif de maternité. Et, dans le cas de la GPA, on voit très bien comment les rapports économiques en place cautionnent le choix de *qui* va louer son ventre et quels individus y seront réduits.

¹ « Le marché mondial des ventres. Gestation pour autrui et la violence de classe », Z, n°10, 2016

LE DROIT DE POSSÉDER UN ENFANT

La logique qui sous-tend toute cette rhétorique des droits touche donc avant tout à l'idée de droit à la propriété privée : il faudrait souligner que la notion de parentalité dont il s'agit ici est restreinte à la parenté génétique, la plus réductrice et la plus vulgaire qu'il soit. On revendique le droit à un enfant, mais pas n'importe quel, car il s'agit de *mon* enfant, portant *mon* ADN et, en corollaire, m'appartenant. Autrement dit, la revendication du droit autour de la PMA est une revendication de transmettre ses gènes.

L'essor de Darwin sur lequel s'excite la quasi-totalité des scientifiques jusqu'à nos jours, c'est l'intégration de la notion d'hérédité, purement économique-juridique, aux « sciences de la vie ». La génétique, qui demeure fondamentalement darwinienne, est un développement direct de cette notion en ce qu'elle se veut « la science de l'hérédité ». Ainsi la génétique entretient un rapport *propriétaire* chaque fois qu'elle se mêle de filiation. En tant que « unité héréditaire », un segment de l'ADN cautionne le rapport de possession des enfants, parce que non seulement ils étaient conçus par *moi*, ils portent également une partie de *mon* ADN : c'est *mon* ADN, donc c'est *mon* gosse. Et qui pourrait dire qu'il s'agit d'un détail technique lorsque ce droit à un enfant glisse aussi aisément vers le droit *sur* un enfant ?

« BÉBÉ À TROIS PARENTS » ET LES VALEURS TRADITIONNELLES

Aujourd'hui cette forme de possession cautionnée par la génétique nous est présentée comme un inestimable progrès. Ainsi en avril 2016, le premier bébé « à trois parents » est né après la première manipulation du génome humain *in vitro*, proscrit par la convention d'Oviedo en 1997. Il suffisait de trouver une forêt légale un peu plus sauvage pour manœuvrer toute législation, en l'occurrence en partant au Mexique. L'ADN mitochondrial de la mère étant défectueux (portant une maladie héréditaire rare), le noyau de son ovule était transféré dans un ovule de « donneuse ». Ainsi l'ovule manipulé portant le noyau de la mère était fécondé *in vitro* avec le spermatozoïde du père pour être implantés dans le ventre de la mère. Malgré le fait que cette procédure donne des frissons même aux plus fous des généticiens, les risques sont acceptés, car, comme nous disent les scientifiques éblouis par les champignons de feu, il n'y a pas de progrès sans risque.



Il ne faut pas se tromper, toutefois, sur le contenu de ce progrès. Dans le cas du bébé « à trois parents », les risques sont pris au nom de la famille et au nom de l'hérité (d'ailleurs plutôt paternelle que

maternelle, car le seul ADN qui n'est pas touché est celui du père). Au lieu d'adopter ou même d'utiliser l'ovule « sain » de la donneuse sans bidouiller le noyau cellulaire de la mère, on préfère le risque pour garantir la transmission de l'ADN paternel avec le noyau maternel, ce dernier étant le garant contre l'adultère formelle entre le père et la donneuse. La famille est sauvée et l'honneur paternel avec elle. Et l'on croyait que le Saint-Esprit était le dernier garant pour les valeurs traditionnelles ?

Autrement dit, c'est la vision traditionnelle et biologique de la famille, avec assignation des rôles pour chacun, qui est cautionnée et renforcée par les sermons généticiens aussi bien que par la pratique qui en découle.

LA FAMILLE BIOLOGISÉE

Un petit détour historique : Depuis la révolution industrielle en Europe et l'exode rural, l'idée de famille s'est progressivement resserrée autour d'un noyau restreint parents-enfants –les enfants, pas trop non plus parce que ce n'est vraiment pas pratique en appartement et quand on bosse. Au cours du XXème siècle ce resserrement s'est même accentué jusqu'à pointer le ventre des femmes comme ultime siège de la décision de fonder, ou non, une « famille ». Si la contraception est clairement une avancée majeure dont on se félicite tous les jours, il est utile de rappeler que ce n'est pas sans hasard qu'elle est *apparue scientifiquement*, et a été légalisée, dans un contexte capitaliste qui sauvait la femme de son destin maternel en lui offrant la joie du destin salarial. De la même manière, s'il est fondamental que ce soit *l'humain enceint* qui décide de porter ou non un enfant, il faut

garder en tête que ce faisant *l'humain non-enceint* se retrouve éjecté de toute décision – à partir de quoi l'on finit par considérer qu'il est normal que la question de la famille, et notamment de l'enfantement, soit « une affaire de femme ».

Ce resserrement de l'idée de famille à partir du ventre de la mère n'est absolument pas remis en cause avec la PMA, qui garde le nez collé aux utérus pour concevoir la filiation... Et ce, dans une double dynamique: on s'intéresse à la fois aux utérus de celles qui veulent engendrer sans pouvoir le faire et de celles qui s'appliquent à « servir » les autres en tant que bétail maternel, incitées, on peut l'imaginer, par les motifs plus économiques que philanthropiques.

LE SEXISME N'EST PAS LÀ OÙ ON LE CHERCHE

Pourtant, si la question de la parentalité ne touche pas de la même manière le corps des femmes et celui des hommes, continuer à ne se préoccuper que des conséquences de la PMA sur le corps des femmes, c'est renvoyer la question de la parentalité à l'unique maternité, ou à l'unique sexisme ambiant, et donc maintenir des confusions qu'on dénonce par ailleurs. La PMA, et, à travers elle, la parentalité, n'est pas un problème féminin, comme il est parfois suggéré par certains de ses critiques, y compris Federici mentionnée auparavant.

Toutefois, c'est parce que la parentalité n'est pas une affaire de femme que nous n'oserons pas constater que la

PMA est sexiste, comme l'affirment certains². Elle renvoie la parentalité aux corps, à leurs fonctions biologiques qui sont censées dicter nos façons d'interagir, avec les enfants, avec les parents et les uns avec les autres. Elle se sert autant des corps des hommes que des corps des femmes, et sert, surtout, une idéologie de la famille biologique qui ne s'embarrasse ni des sexes ni des genres. Evidemment, ce n'est pas la même chose de se masturber pour mettre des spermatozoïdes dans une éprouvette, et porter pendant neuf mois un enfant (avec ce que ça implique avant et après), mais dans les deux cas il est fait usage du corps de l'autre comme un moyen, un outil. Ce qu'on refuse, c'est ce rapport fondamentalement utilitariste – qu'il soit médicalisé ou non, qu'il vise les hommes ou les femmes. Car ce n'est pas la médicalisation de l'instrumentalisation, mais l'instrumentalisation tout court qui nous est inacceptable, même pas un-tout-petit-peu. En concentrant la question sur les corps des femmes, on finit par dire que l'instrumentalisation du corps masculin est « moins grave », ainsi posant un *seuil* d'acceptabilité pour l'inacceptable.

Tant que la parentalité sera une question de quel corps (médicalisé ou non) a engendré qui, tant que les enfants portant « nos » gènes seront plus *nos* enfants que ceux que nous avons adoptés, tant que chacun aura son rôle prescrit à jouer en fonction de sa constitution physique, nous serons captifs de nos corps, délimités moins par le vaste monde dont on ne peut s'envoler que par les prêtres en blouses blanches.

² Cf. l'article « PMA : Procréation Automatique Assistée », Offensive, n°37, juin 2013

Nous nous attaquons à la PMA et ses technologies, la génétique à l'appui, parce qu'elles réduisent l'individu, à une vieille prison biologique. Considérer la PMA du double point de vue du problème des droits et du problème de la propriété met en évidence un point qui n'est pourtant plus à prouver : elle s'inscrit à merveille dans un système de pensée déjà rôdé et a été conçue dans le moule des valeurs dominantes. Et ceci en dépit de ceux qui voudraient nous expliquer que la science peut secouer les vieilles institutions partisans par son inébranlable neutralité. Rien d'étonnant, parce que la fameuse neutralité de la science n'est qu'un leurre la protégeant de sa remise en cause. Lorsque la domination qui lui fournissait des moyens d'exister s'appuyait sur le racisme colonisateur, la science criait la race à tout va. Lorsqu'elle continue à compter sur les valeurs traditionnelles bien implantées dans la société, la science cautionne ces valeurs, ou, dans les meilleurs des cas, n'en a rien à dire à leur encontre.

Une chose est pourtant claire : on ne s'évade pas de la prison biologique en passant par la biologie.

On en parle avec plaisir sur
lemuriens.eprouves@gmail.com

*E*t une femme qui tenait un bébé contre son sein dit,
Parle-nous des enfants.

Et il dit :

Vos enfants nos sont pas vos enfants.

*Ce sont les fils et les filles du désir de Vie. Ils arrivent à
travers vous mais non de vous. Et quoi qu'ils soient avec
vous, ils ne vous appartiennent pas.*

*Vous pouvez leur donner votre amour, mais non vos pensées,
Car ils ont leurs pensées propres.*

*Vous pouvez abriter leurs corps mais non leurs âmes,
Car leurs âmes habitent la demeure de demain que vous ne
pouvez visiter même en rêve.*

*Vous pouvez tenter d'être comme eux, mais n'essayez pas de
les rendre comme vous,
Car la vie ne s'en retourne pas en arrière ni ne s'attarde avec
hier.*

Khalil Gibran, *Le Prophète*